

Le Palais Royal ou Conseil d'État

(2ème arrondissement)

- **Installé dans cette résidence royale, le Conseil d'État à conservé bien des fastes du passé...**

Toujours en activité cette administration ouvre très peu ses portes au public. Aussi venez découvrir un somptueux palais en plein chœur de la capitale.



Construit pour le cardinal de Richelieu par Lemercier, cet hôtel particulier était orné des plus somptueux décors du XVII^e me et des aménagements d'un confort rare.

Aussi Louis XIII en prit ombrage. Pour éviter les foudres du roi le cardinal le légua au roi de France. C'est ainsi que la famille royale viendra y loger. Louis XIV encore enfant, et son frère Philippe, passeront leur enfance dans ses jardins.



Offert à la branche d'Orléans cet hôtel jouera un rôle déterminant dans notre histoire. Siège de la monarchie, mais aussi de la création de l'opéra et du théâtre avec Molière, puis de la Révolution, cet immeuble fera basculer régulièrement la destinée des français.



Malgré tous ces changements politiques, l'hôtel à gardé une



partie importante de ses éblouissants décors du XVIII^e et XIX^e siècle.



Découvrez une de nos institutions dans son fonctionnement quotidien et laissez vous guider à travers les salons d'époque.....!!